

Tableau 1

Événements et victimes ferroviaires

	Mars			Janvier à mars		
	2020	2019	2015-2019 moyenne	2020	2019	2015-2019 moyenne
Accidents	92	140	105	248	436	310
Collisions en voie principale	1	0	0	1	1	1
Déraillements en voie principale - 1-2 wagons*	7	10	5	14	27	15
Déraillements en voie principale - 3-5 wagons	0	1	1	0	1	2
Déraillements en voie principale - 6 wagons et plus	2	0	1	6	9	7
Accidents aux passages à niveau	8	19	14	32	62	48
Collisions hors d'une voie principale	7	15	12	21	43	33
Déraillements hors d'une voie principale - 1-2 wagons*	43	59	45	111	200	130
Déraillements hors d'une voie principale - 3-5 wagon	5	10	7	18	27	21
Déraillements hors d'une voie principale - 6 wagons et plus	3	4	3	8	11	8
Collisions / déraillements de véhicules d'entretien	2	4	3	3	12	9
Accidents à des employés / voyageurs	0	4	2	1	7	4
Accidents survenus à des intrus	5	1	4	11	7	11
Incendies / Explosions	5	7	3	9	13	8
Autres	3	6	6	12	16	14
Incidents	21	32	33	69	105	101
Déraillements en voie principale - 1-2 wagons* (aucun dommage)	0	0	0	0	2	1
Collision hors d'une voie principale (aucun déraillement, aucun dommage)	0	0	0	0	0	1
Déraillements hors d'une voie principale - 1-2 wagons* (aucun dommage)	6	16	13	15	46	45
Fuite de marchandises dangereuses	0	0	1	0	0	2
Aiguillage de voie principale en position anormale	0	2	2	1	5	4
Mouvement dépasse les limites d'autorisation	11	12	11	40	42	35
Mouvement non contrôlé de matériel roulant	4	1	1	7	6	4
Autres	0	1	3	6	4	9
Million de trains-milles (a)				21.46	21.90	21.01
Accidents / million de trains-milles				11.56	19.91	14.75
Accidents avec marchandises dangereuses**	12	22	15	33	73	45
Déraillements en voie principale	2	2	1	4	6	5
Accidents aux passages à niveau	1	1	1	1	1	2
Collisions hors d'une voie principale	2	4	4	6	19	12
Déraillements hors d'une voie principale	7	14	8	21	45	24
Autres	0	1	1	1	2	2
Accidents avec fuite de marchandises dangereuses	1	2	1	3	3	2
Accidents à des trains de voyageurs	2	5	3	9	19	14
Accidents impliquant un mouvement non contrôlé de matériel roulant	1	7	5	5	21	13
Morts à la suite d'accidents	3	3	4	11	19	11
Accidents aux passages à niveau	0	1	1	3	9	4
Accidents survenus à des intrus	3	1	3	8	6	7
Autres	0	1	0	0	4	1
Blessés graves à la suite d'accidents	3	3	4	6	13	15
Accidents aux passages à niveau	1	0	2	2	4	7
Accidents survenus à des intrus	2	0	1	3	1	4
Autres	0	3	2	1	8	4

Données produites le 22 avril 2020.

Les moyennes quinquennales ont été arrondies. Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des moyennes.

a. Les trains-milles sont approximatifs. (Source: Transports Canada)

Le nouveau règlement du BST est entré en vigueur le 1er juillet 2014. Ce règlement modifie certaines exigences de rapport.

* En vertu des nouvelles exigences de rapport, tout déraillement doit être signalé. Le BST a examiné les déraillements et collisions jusqu'au 1er janvier 2014 et a catégorisé des occurrences avec des conséquences minimales comme des incidents à signaler incluant: les déraillements mettant en cause 1 ou 2 wagons, sans dommage subi par le matériel ou la voie; sans blessure; sans incendie et sans rejet de marchandises dangereuses.

Les collisions hors d'une voie principale, sans dommage subi par le matériel ou la voie; sans blessure; sans incendie; sans rejet de marchandises dangereuses et qui n'ont pas empiété sur la voie principale.

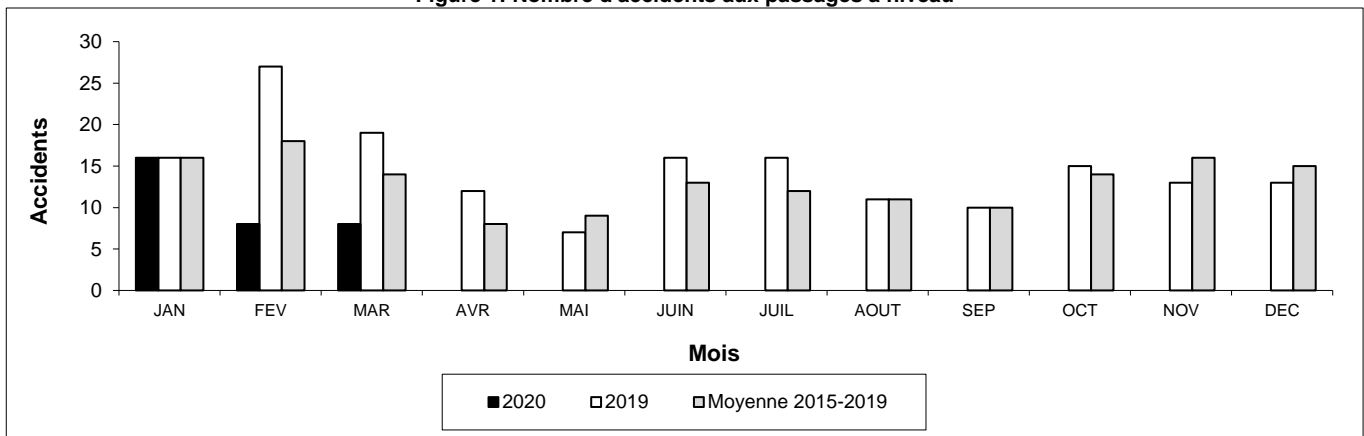
** Les règlements du BST ont été harmonisés avec l'article 8,4 du règlement sur le transport des marchandises dangereuses, en vertu duquel les incidents de fuite de marchandise dangereuse ne doivent être déclarées que dans les cas de risque de décès ou de blessure grave, d'évacuation ou de fermeture d'une installation de chargement de la marchandise dangereuse d'une route, une ligne de chemin de fer principale, ou une voie navigable principale.

Tableau 2

Accidents ferroviaires survenus aux passages à niveau et à des intrus

	Passage à niveau (dont le type est enregistré)				Passages à niveau		Intrus		
	2020 - cumulatif*				Cumulatif*		Cumulatif*		
	Public automatisé	Public passif	Privé	Ferme	2020	2019	2020	2019	
Terre-Neuve									
Accidents	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Morts	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Blessures graves	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse									
Accidents	0	1	0	0	1	0	0	0	0
Morts	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Blessures graves	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nouveau-Brunswick									
Accidents	0	0	1	0	1	1	0	0	0
Morts	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Blessures graves	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Québec									
Accidents	9	0	2	0	11	8	1	0	0
Morts	2	0	0	0	2	1	1	0	0
Blessures graves	2	0	0	0	2	0	0	0	0
Ontario									
Accidents	2	0	1	0	3	20	2	5	5
Morts	0	0	0	0	0	5	2	5	5
Blessures graves	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Manitoba									
Accidents	0	1	1	0	2	6	1	0	0
Morts	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Blessures graves	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saskatchewan									
Accidents	0	1	0	0	1	9	0	0	0
Morts	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Blessures graves	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Alberta									
Accidents	3	7	0	0	10	13	3	2	2
Morts	0	1	0	0	1	1	3	1	1
Blessures graves	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Colombie-Britannique									
Accidents	2	0	1	0	3	5	4	0	0
Morts	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Blessures graves	0	0	0	0	0	1	3	0	0
Territoires du Nord-Ouest									
Accidents	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Morts	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Blessures graves	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Canada									
Accidents	16	10	6	0	32	62	11	7	7
Morts	2	1	0	0	3	9	8	6	6
Blessures graves	2	0	0	0	2	4	3	1	1

Figure 1: Nombre d'accidents aux passages à niveau



Données produites le 22 avril 2020.

*Le cumulatif est de janvier à mars.

Le nouveau règlement du BST est entré en vigueur le 1er juillet 2014. Ce règlement modifie certaines exigences de rapport..

Tableau 3

Déraillements en voie principale par province*

	Janvier à mars			Déraillements impliquant des march. dang. Janvier à mars		
	2020	2019	2015-2019 moyenne	2020	2019	2015-2019 moyenne
	Canada	20	39	25	4	6
Terre-Neuve	1	0	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse	0	0	0	0	0	0
Nouveau-Brunswick	0	0	0	0	0	0
Québec	4	4	3	0	0	0
Ontario	6	9	6	2	2	2
Manitoba	1	3	2	0	2	1
Saskatchewan	1	6	3	1	0	0
Alberta	3	8	5	0	1	1
Colombie-Britannique	4	9	6	1	1	0
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0	0	0	0

* Jusqu'à maintenant, il y a eu 2 événements avec fuite de marchandises dangereuses en 2020 et 1 en 2019.

Figure 1: Nombre de déraillements en voie principale par mois

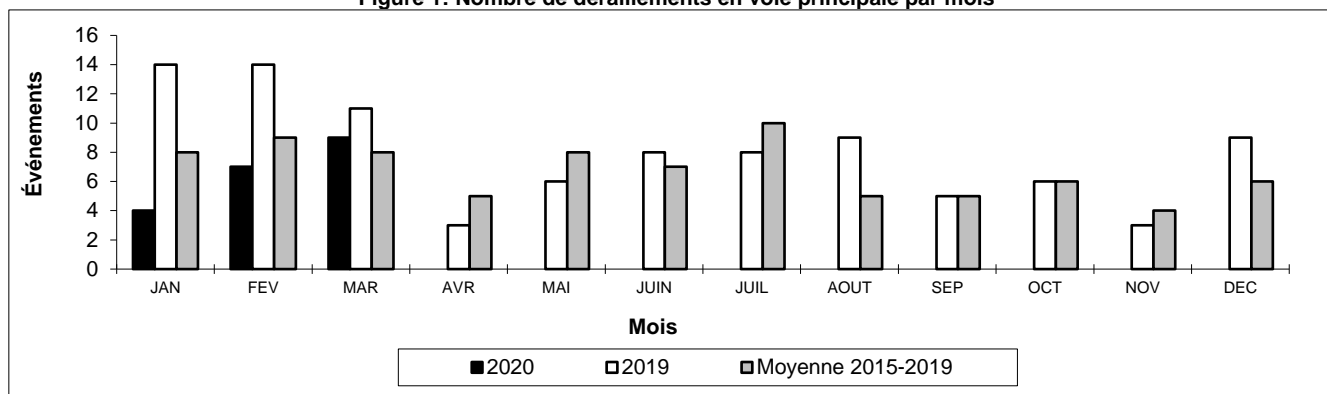
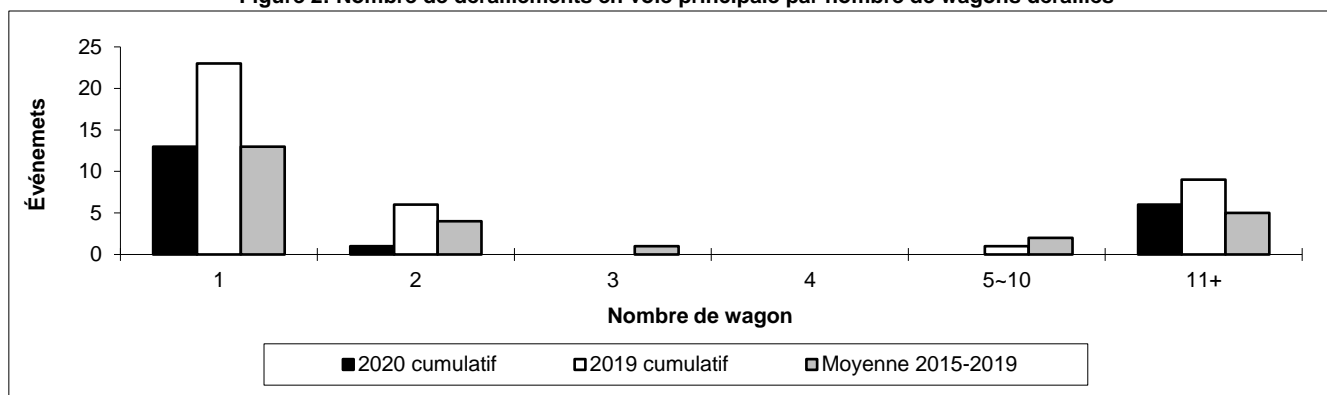


Figure 2: Nombre de déraillements en voie principale par nombre de wagons dérailés



Données produites le 22 avril 2020.

Le nouveau règlement du BST est entré en vigueur le 1er juillet 2014. Ce règlement modifie certaines exigences de rapport.

* En vertu des nouvelles exigences de déclaration tous les déraillements sont à signaler.

Tableau 4
Collisions hors d'une voie principale par province

	Janvier à mars			Collisions impliquant des march. dang. Janvier à mars		
	2020	2019	2015-2019 moyenne	2020	2019	2015-2019 moyenne
	Canada	21	43	33	6	19
Terre-Neuve	0	0	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse	0	0	0	0	0	0
Nouveau-Brunswick	0	0	0	0	0	0
Québec	1	2	2	0	0	1
Ontario	7	10	7	2	4	3
Manitoba	4	5	5	1	1	2
Saskatchewan	2	7	4	0	3	1
Alberta	4	14	8	1	10	4
Colombie-Britannique	3	5	7	2	1	1
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0	0	0	0

* Jusqu'à maintenant, aucun événement avec fuite de marchandises dangereuses n'est survenu en 2020 ou en 2019.

Figure 1: Nombre de collisions hors d'une voie principale par mois

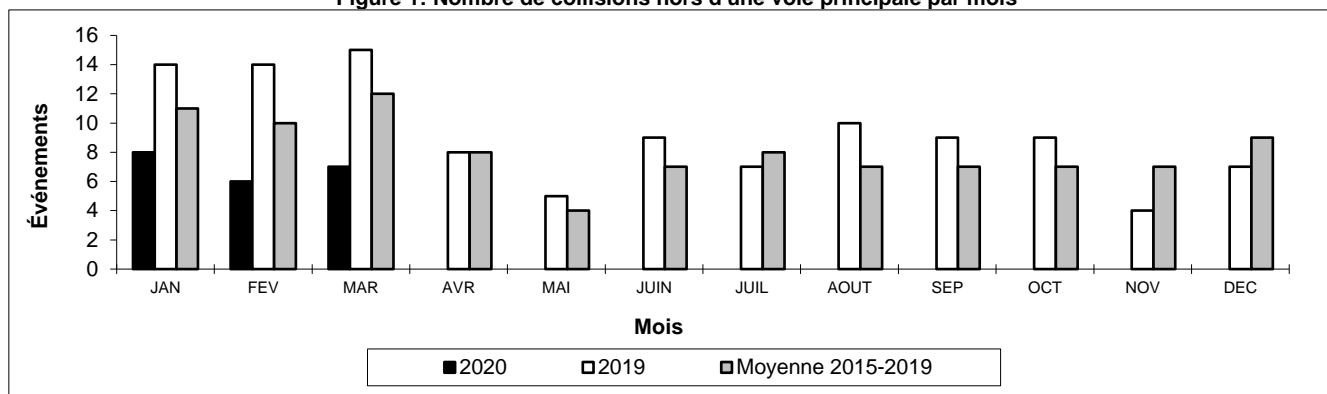
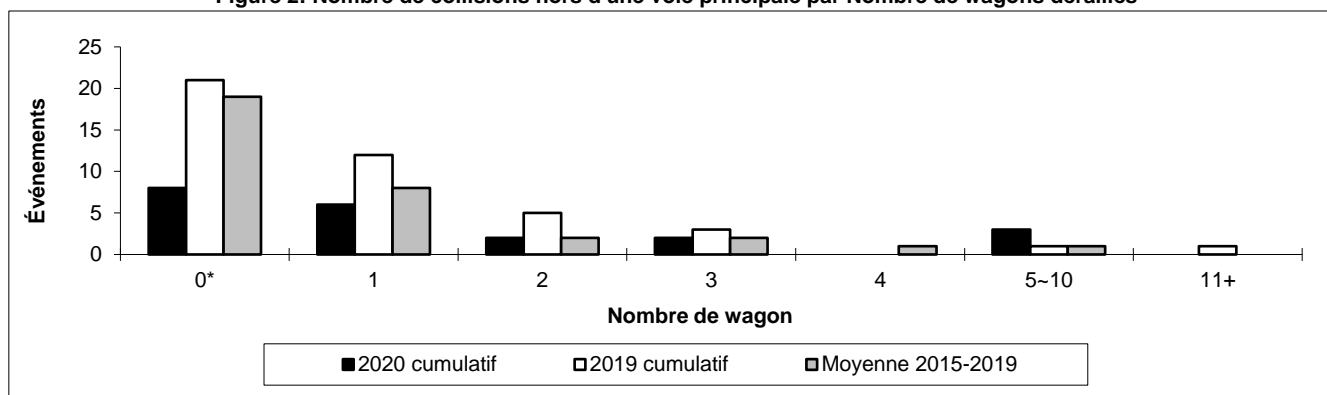


Figure 2: Nombre de collisions hors d'une voie principale par Nombre de wagons déraillés



Données produites le 22 avril 2020.

* Nombre de collisions n'ayant pas entraîné de déraillement.

Le nouveau règlement du BST est entré en vigueur le 1er juillet 2014. Ce règlement modifie certaines exigences de rapport.

Tableau 5
Déraillements hors d'une voie principale par province*

	Janvier à mars			Déraillements impliquant des march. dang. Janvier à mars		
	2020	2019	2015-2019 moyenne	2020	2019	2015-2019 moyenne
	Canada	152	284	204	21	55
Terre-Neuve	4	5	4	0	0	0
Nouvelle-Écosse	1	0	1	0	0	0
Nouveau-Brunswick	2	6	3	1	1	1
Québec	27	80	44	1	14	6
Ontario	28	49	34	4	6	5
Manitoba	10	27	25	3	8	4
Saskatchewan	12	24	19	1	4	2
Alberta	35	54	40	5	13	8
Colombie-Britannique	33	38	33	6	8	4
Territoires du Nord-Ouest	0	1	0	0	1	0

* Jusqu'à maintenant, aucun événement avec fuite de marchandises dangereuses n'est survenu en 2020 ou en 2019.

Figure 1: Nombre de déraillements hors d'une voie principale par mois

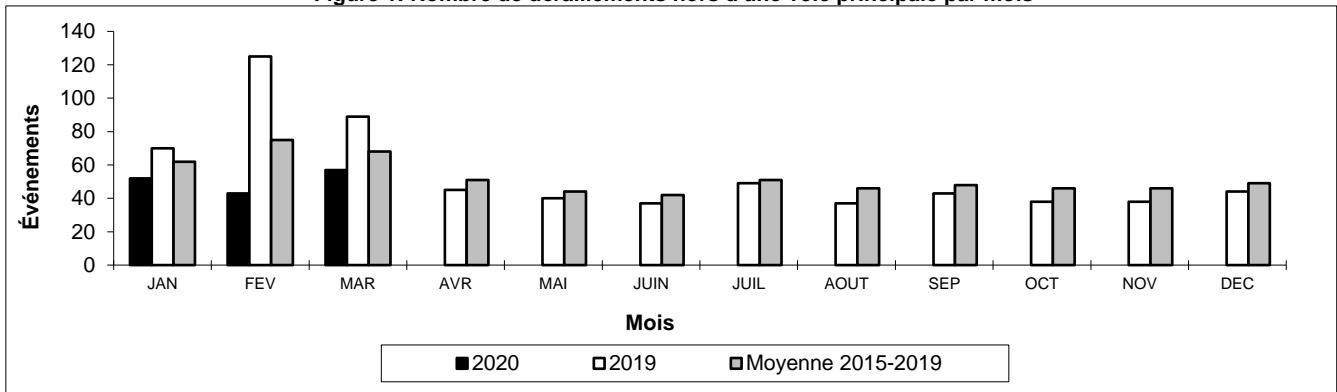
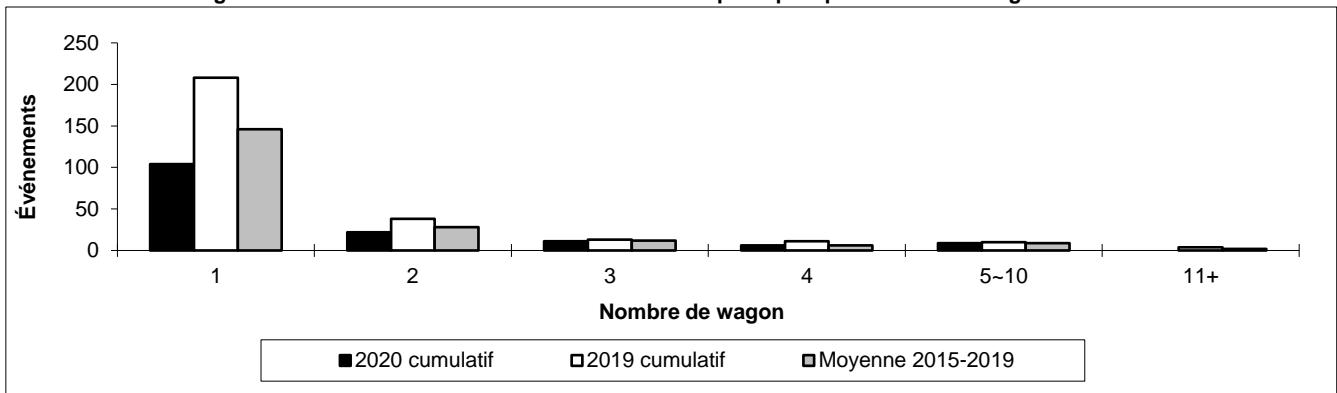


Figure 2: Nombre de déraillements hors d'une voie principale par nombre de wagons déraillés



Données produites le 22 avril 2020.

Le nouveau règlement du BST est entré en vigueur le 1er juillet 2014. Ce règlement modifie certaines exigences de rapport.

* En vertu des nouvelles exigences de déclaration tous les déraillements sont à signaler.